

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 312

8 février 2013

### SOMMAIRE

Avorum Memoria .....	14931	PEP TMT SSF Luxco 1 SARL .....	14973
Black Ball s.à r.l. ....	14959	Pergam Properties 2 S.C.A. ....	14948
CPE Group S.à r.l. ....	14930	Pergam Properties 3 S.C.A. ....	14948
Credit Alpha Funding II S.à r.l. ....	14957	Personal Properties S.A. ....	14952
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A. ....	14959	Phoenix B2 - Glatzerstrasse .....	14971
Davies 1 S.à r.l. ....	14970	Phoenix D1 - Hohenstaufenstrasse .....	14974
Davies 3a S.à r.l. ....	14970	Phoenix II Mixed H .....	14973
Domain Name Next S.A. ....	14960	Phoenix II Mixed H .....	14971
Ecole Russe «KALINKA» .....	14960	Phoenix II Mixed I .....	14972
Energreen Investment Europe S.A. ....	14975	Photobuttik Ewert Sàrl .....	14974
Gold Shana 26 S.à r.l. ....	14976	Plentum Luxembourg S.à r.l. ....	14972
Guardian Industries Europe S.à r.l. ....	14937	PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l. ..	14973
G&W International S.A. ....	14933	Pramerica Luxembourg Corporate Direc- torship S.à r.l. ....	14972
H51 S.A. ....	14957	PRB Luxembourg International S. à r.l. ..	14952
Holiday International Country Club S. à r.l. .....	14937	PRB Luxembourg S.à r.l. ....	14950
HP Communication S.A. ....	14935	Quinlan Private Most Client Holdings S.à r.l. ....	14974
KBC Lease (Luxembourg) S.A. ....	14935	Quvido S.à r.l. ....	14974
Kilcullen Upa Valley S.A. ....	14953	R & C & Partners S.A. ....	14949
Leading Light Company S.à r.l. ....	14948	R & C & Partners S.A. ....	14951
Luleo S.A. ....	14954	R & C & Partners S.A. ....	14950
Mevi S.A. ....	14951	Redalpine Capital I S.C.S., SICAR .....	14951
Ophelius S.A. ....	14949	REMICH INVESTISSEMENT S.A., société de gestion de patrimoine familial .....	14933
Ourakan International S.A. ....	14950	Scoly S.A. ....	14953
Paul Hans Logic S.A. ....	14970	Sebastian S.A. ....	14953
PB Investments S.A. ....	14936	Société d'Industrie Mécanique S.A. ....	14950
PEF Kons Investment S.A. ....	14936	Starwood International Holding S.à r.l. ..	14954
Peintures Neisius S.à r.l. ....	14974	TrendConcept S.A. ....	14952
PEP Credit Investor Luxco 2 S.à r.l. ....	14973	Zheng He Finance S.A. ....	14937
PepsiCo Finance Europe Limited .....	14935		
PepsiCo Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	14949		

**CPE Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 168.149.

L'an deux mille douze, le dix-neuf décembre.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, dûment empêchée, cette dernière restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Nicolas DELATTRE, employé privé, demeurant professionnellement à L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener, agissant en sa qualité de mandataire spécial de:

1.- Monsieur Kevin Jack KIELBAEY, demeurant à B-1630 Linkebeek, 321, rue Hollebeek, associé détenant 700 parts sociales et gérant de la société ci-après spécifiée, en vertu d'une procuration datée du 16 novembre 2012.

2.- Monsieur Michel Yvan MOENS, demeurant à B-1180 Uccle, 182, Avenue de Floréal, associé détenant 700 parts sociales et gérant de la société ci-après spécifiée, en vertu d'une procuration datée du 16 novembre 2012.

3.- Monsieur Manuel REMACLE, demeurant à B-1160 Watermael-Boitsfort, 21, Avenue du Grand Forestier, associé détenant 50 parts sociales de la société ci-après spécifiée, en vertu d'une procuration datée du 16 novembre 2012.

4.- Monsieur Eric SALDEN, demeurant à B-1160 Auderghem, 13, rue Eugène Denis, associé détenant 50 parts sociales de la société ci-après spécifiée, en vertu d'une procuration datée du 16 novembre 2012.

Lesquelles procurations après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire resteront annexées au présent acte pour être soumises ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants dûment représentés déclarent être les seuls associés de la société à responsabilité limitée "CPE Group S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1630 Luxembourg, 56, rue Glesener, société transférée de Belgique vers le Luxembourg, suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 mars 2012, publié au Mémorial C numéro 1271 du 22 mai 2012, inscrite au Registre de Commerce des Sociétés et Associations Luxembourg sous le numéro B 168.149.

Ensuite les comparants dûment représentés représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués à la présente assemblée, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de changer l'exercice social de la société, et modifie en conséquence l'article 11 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de l'année suivante."

L'assemblée fait remarquer que l'exercice en cours ayant commencé le 30 mars 2012 se terminera le 31 mars 2013.

*Frais*

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société.

Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants dûment représentés ès-qualités qu'ils agissent ont déclaré close la présente assemblée.

DONT ACTE, passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: GRETHEN, DELATTRE.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20/12/2012. Relation: EAC/2012/17175. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 28 décembre 2012.

Référence de publication: 2013000155/49.

(120226223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

## **Avorum Memoria, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-9423 Vianden, 2, Mont Saint Nicolas.

R.C.S. Luxembourg F 9.396.

### — STATUTS

Entre:

- BASSING Joseph Pierre Louis, sans état, demeurant à L-9423 Vianden, 2 Mont Saint Nicolas, Luxembourgeois,
  - DIEDERICH Thomas Armand, employé de l'État, demeurant à L-7712 Colmar-Berg, 6 Rue de Bissen, Luxembourgeois,
  - KIMM Steve Joseph, employé CFL, demeurant à L-6315 Beaufort, 17A Rue du Grundhof, Luxembourgeois,
  - STALTER Max Romain Nico, vendeur, demeurant à L-6314 Beaufort, 9 Montée du Château, Luxembourgeois,
  - THOMÉ Linda Sarah, infirmière, demeurant à L-9381 Moestroff, 12A Route de Diekirch, Luxembourgeoise,
- agissant en leur qualité de fondateurs, réunis à Vianden, à la date du 22 décembre 2012, il est convenu de créer une association régie par la législation du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement par la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination, Siège, Durée.**

1.1. L'association est dénommée Avorum Memoria Association»). Elle prend la forme d'une association sans but lucratif.

1.2. L'Association a son siège social à Vianden.

Le siège social de l'Association pourra toutefois être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale des membres de l'Association Assemblée Générale»).

1.3. La durée de l'Association est illimitée.

#### **Art. 2. Objet.**

2.1. L'Association a pour objet:

- la participation, l'organisation, la promotion et le développement d'activités portant sur la reconstitution historique;
- la défense et la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de ses membres, ainsi que la défense et le développement des liens de solidarité entre ses membres.

2.2. A cette fin, l'Association:

- entretient des relations suivies avec les administrations, les institutions et milieux commerciaux;
- pourra s'affilier tant sur le plan national que sur le plan international à toutes autres associations ou organismes ayant un objet social compatible avec le sien;
- mettra en œuvre tous les moyens qui lui sembleront appropriés et qui sont conformes à la loi et aux Statuts;
- pourra accomplir tous les actes juridiques en relation avec son objet social.

#### **Art. 3. Membres.**

3.1. Le nombre des membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à trois.

3.2. L'Association se compose de Membres actifs et de Membres passifs.

Les Membres actifs ont accès à l'Assemblée Générale avec droit au vote.

Les fondateurs de l'Association sont des Membres actifs.

Les Membres passifs ont accès à l'Assemblée Générale sans droit au vote.

3.2.1. Peut devenir Membre passif de l'Association toute personne qui accepte ses Statuts et règle le montant de la cotisation.

Les admissions de nouveaux Membres passifs sont décidées par le conseil des administrateurs de l'Association (le «Conseil d'Administration»).

Le refus d'admission ne doit pas être motivé.

3.2.2. La qualité de Membre actif est attribuée à des Membres passifs par voie de cooptation.

3.3. Tout membre est libre de se retirer de l'Association en adressant sa démission aux administrateurs.

Est réputé démissionnaire le membre qui, après mise en demeure, ne s'est pas acquitté endéans les 30 jours de la cotisation lui incombant.

La qualité de membre peut également se perdre par voie de l'exclusion; celle-ci doit obligatoirement être prononcée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix. Elle n'est admissible que lorsqu'un membre s'est rendu coupable:

- d'un acte ou d'une négligence grave,
- d'actes et négligences répétés contraires aux dispositions statutaires ou au règlement interne de l'Association,

ou encore, s'il s'est rendu responsable d'un acte ou d'une négligence ayant causé un préjudice ou un déshonneur à l'Association.

3.4. Les membres exclus ainsi que les membres démissionnaires n'ont aucun droit sur le fonds social et ne peuvent pas réclamer le remboursement des cotisations qu'ils ont versées.

3.5. La liste des membres de l'Association sera déposée auprès du Registre de commerce et des sociétés dans un délai de 3 mois à partir de la clôture de l'année sociale.

#### **Art. 4. Assemblée Générale.**

4.1. L'Assemblée Générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi ou les Statuts.

4.2. Une Assemblée Générale est tenue annuellement. Le président de l'Association (le «Président») en fixera la date et l'ordre du jour.

Néanmoins le Conseil d'Administration peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire à tout moment.

4.3. La convocation à l'Assemblée Générale doit être adressée individuellement aux membres de l'Association au moins quatorze jours francs avant la date prévue; l'ordre du jour sera joint à ces convocations.

4.4. La convocation peut se faire par lettre individuelle mise à la poste ou par e-mail envoyé à la dernière adresse e-mail connue de chaque membre.

4.5. Les résolutions pourront être prises en dehors de l'ordre du jour à condition toutefois que l'Assemblée Générale y consente à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

4.6. Les résolutions de l'Assemblée Générale sont consignées dans un rapport, signé par le Président et le secrétaire de l'Association (le «Secrétaire») dont copie est adressée aux membres soit par lettre, soit par e-mail.

4.7. Les décisions et résolutions de l'Assemblée Générale pourront être consultées par les associés et les tiers au siège de l'Association sur demande écrite adressée au Conseil d'Administration.

4.8. Les membres peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale par un autre membre, muni d'une procuration écrite, qui devra être remise au Président ou au Secrétaire avant le début de l'Assemblée Générale.

4.9. Sauf dans les cas spéciaux prévus par les Statuts ou par la loi, les décisions se font à la majorité simple des membres représentés.

#### **Art. 5. Conseil d'Administration.**

5.1. L'Association est gérée par un Conseil d'Administration composé de trois Administrateurs au minimum.

5.2. Le Conseil d'Administration a tous les pouvoirs que la loi ou les Statuts n'ont pas attribués à l'Assemblée Générale.

5.3. La durée du mandat est de 2 ans.

5.4. Les Administrateurs désignent entre eux, à la simple majorité, ceux qui exerceront les fonctions de Président, Secrétaire et Trésorier, et les chargent d'expédier les affaires courantes. Leurs pouvoirs sont ceux résultant de la loi et des Statuts.

5.5. Le Conseil d'Administration peut élaborer un règlement interne régissant le fonctionnement de l'Association. Ce règlement devra être approuvé par l'Assemblée Générale des membres. Chaque nouveau membre s'engage de par son adhésion à respecter les dispositions de ce règlement interne.

#### **Art. 6. Cotisation annuelle.**

6.1. La cotisation annuelle ne pourra pas dépasser 1000,- EUR.

#### **Art. 7. Mode d'établissement des comptes.**

7.1. Le Trésorier tient la comptabilité de l'Association, établit le compte des recettes et des dépenses de l'exercice social et le soumet pour approbation à l'Assemblée générale annuelle ensemble avec un projet de budget de l'exercice suivant.

#### **Art. 8. Modification des Statuts.**

8.1. Les modifications des Statuts ainsi que leur publication s'opèrent conformément aux articles 8 et 9 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif (texte coordonné au 22 décembre 2012).

#### **Art. 9. Dissolution et Liquidation de l'Association.**

9.1. La dissolution de l'Association s'opère conformément aux articles 20 et 22 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif (texte coordonné au 22 décembre 2012).

**Art. 10. Ressources.** Les ressources de l'Association se composent notamment:

- a) des cotisations annuelles des membres;
- b) des subsides;
- c) de dons ou legs ou de toutes autres libéralités en sa faveur;
- d) d'intérêts de placement de fonds.

Cette énumération n'est pas limitative.

**Art. 11. Dispositions diverses.**

11.1. L'exercice social commence le 1 janvier pour se terminer le 31 décembre. Par exception, le premier exercice débutera le jour de la constitution pour se clôturer le 31 décembre 2013.

11.2. Tout ce qui n'est pas prévu explicitement par les Statuts est réglé par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif (texte coordonné au 22 décembre 2012).

Référence de publication: 2013000617/113.

(130000117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

---

**REMICH INVESTISSEMENT S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 147.758.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 2012*

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 28 décembre 2012 que:

1. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires accepte la démission des administrateurs LANNAGE S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Yves BIEWER, KOFFOUR S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Guy Baumann et VALON S.A., société anonyme, représentée par Monsieur Cédric JAUQUET avec effet à ce jour.

2. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Sébastien FÈVE, né le 19 décembre 1978 à Saint-Dié (France), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8, Boulevard de la Foire, à compter du 28 décembre 2012.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

3. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Mayra ROMERO TORRES, née le 21 mars 1976 à Santiago De Cuba (Cuba), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la Foire, à compter du 28 décembre 2012.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

4. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Yannick KANTOR, née le 25 octobre 1975 à Verviers (Belgique), demeurant à L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la Foire, à compter du 28 décembre 2012.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

5. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société sise à L-2661 Luxembourg, 42, Rue de la Vallée à L-1528 Luxembourg, 8a, Boulevard de la Foire, à compter du 28 décembre 2012.

Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013000470/35.

(120226207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**G&W International S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.826.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE DIX-SEPT DECEMBRE.

Par devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée "G&W International S.A. (en liquidation)" ayant son siège social à Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté, L-1931, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg le 11 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1489 du 3 août 2006, page 71460.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire soussigné en date du 14 décembre 2012, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par M. Giacomo PESSANO, demeurant professionnellement au 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

lequel désigne comme secrétaire Mme Valérie WESQUY, demeurante professionnellement au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Valérie WESQUY, demeurante professionnellement au 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que toutes les actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Rapport du commissaire vérificateur;
2. Paiements à effectuer selon le rapport du commissaire vérificateur;
3. Décharge à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation de la Société;
4. Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur;
5. Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour une période de 5 ans;
6. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour. Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Monsieur Giacomo PESSANO, demeurant professionnellement à Luxembourg au 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), nommé Commissaire-Vérificateur de la liquidation, a fait son rapport, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au liquidateur, Monsieur Massimo LONGONI, demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, afin d'effectuer les paiements et attributions selon le rapport du commissaire-vérificateur.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société dénommée "G&W International S.A. (en liquidation)", qui cessera d'exister.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au siège de la société

#### *Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: G. PESSANO, V. WESQUY, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 19 décembre 2012. Relation: RED/2012/1769. Reçu soixante-quinze euros 75,00 e

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 28 décembre 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013000240/73.

(120226257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2012.

---

**KBC Lease (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 5, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 27.895.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2012*

1. Les démissions de Messieurs Stany VAN BESIEN, Herwig HUYSMANS et Lieven COPPEJANS en tant qu'Administrateurs sont actées avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013;

2. La démission de Monsieur Stany VAN BESIEN de son mandat de Président du Conseil d'Administration est actée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013;

3. Monsieur Hugo VANDERPOOTEN, Administrateur, né le 30 mai 1955 à Halle (B), demeurant professionnellement à Prof. R. Van Overstraetenplein 5, B-3000 Lieven est nommé nouvel Administrateur avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013;

4. Monsieur Geert MARKEY, Administrateur, né le 2 décembre 1961 à Veurne (B), demeurant professionnellement à Prof. R. Van Overstraetenplein 5, B- 3000 Lieven est nommé nouvel Administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Certifié sincère et conforme

POUR KBC LEASE (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013002531/22.

(130002353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

---

**HP Communication S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 128.753.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société tenue en date du 31 décembre 2012 que l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. La clôture de la liquidation est prononcée;

2. Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013002463/17.

(130002147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

---

**PepsiCo Finance Europe Limited, Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 73.863.

—  
Suite aux résolutions du conseil d'administration en date du 18 décembre 2012 de la société PepsiCo Finance Europe Limited, les administrateurs ont pris la décision suivante:

Le siège de la Société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Finance Europe Limited  
Patrick L.C. van Denzen  
*Administrateur*

Référence de publication: 2013003363/15.

(130002753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**PEF Kons Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 28.848.

Il résulte d'un courrier adressé à l'actionnaire unique de la Société en date du 21 décembre 2012 que M. Oliver May a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet au 21 décembre 2012 à 18h00.

Par conséquent, le conseil d'administration de la Société sera composé au 21 décembre 2012 des administrateurs suivants:

- M. Ruediger SCHWARZ; et
- M. Benjamin HARTMEIER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Fait à Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003360/15.

(130002893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**PB Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 106.404.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 10 décembre 2012*

Les mandats des administrateurs et du réviseur d'entreprises agréé venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Giorgio Bianchi, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président

Pietro Barbaro, entrepreneur, demeurant 7, Viale Delle Rose, I-90100 Palermo (Italie), administrateur

Salvatore Desiderio, employé privé, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur

Mme Federica Barbaro, demeurant 25, Passeggiata di Ripetta, I 00186 Roma, administrateur;

Mme Sandrine Melnyk, employée privée, demeurant professionnellement 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Réviseur d'entreprises agréé*

PriceWaterhouseCoopers Sàrl, 400, route d'Esch, L 1471 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
*Banque Domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2013003358/26.

(130002671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Guardian Industries Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 414.212.375,00.**

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

R.C.S. Luxembourg B 78.695.

Les comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

*Pour Guardian Industries Europe S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2013003189/13.

(130003158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Holiday International Country Club S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.499.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2012, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 décembre 2012, LAC/2012/61924, aux droits de soixante-quinze euro (75,-EUR), que la société "HOLIDAY INTERNATIONAL COUNTRY CLUB S.à r.l." (en liquidation volontaire), RCS Luxembourg Numéro B 142.499, ayant son siège social à 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée en date du 13 octobre 2008 sous la dénomination de PROFILIC BUSINESS COMPANY S.à r.l., par acte du notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 841 du 20 avril 2009.

La société a été mise en liquidation par acte du même notaire en date du 22 décembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 349 du 9 février 2012.

La Société a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une période de 5 (cinq) années à l'ancien siège de la société au 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003220/23.

(130003187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Zheng He Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 173.778.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stichting Zheng He Finance, a foundation (stichting) established under the laws of The Netherlands, having its statutory seat (statutaire zetel) in The Netherlands at De Entree 99, 1101 HE Amsterdam Zuidoost, with registration with the Trade Register of the Chamber of Commerce of Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel voor Amsterdam) is pending.

Referred to hereafter as the "Sole Shareholder",

Represented by Flora Gibert, notary's employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme" which it declared to organize.

## BY-LAWS:

**Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration.****1. Form, Name.**

1.1 The company (the "Company") is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "Zheng He Finance S.A.".

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder (the "Sole Shareholder") or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Object.** The Company's object is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises to the extent such assistance does not constitute a regulated activity of the financial sector.

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities, to be listed or not. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies.

The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets. The Company may also enter into all necessary agreements, including, but not limited to underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, deposit agreements, fiduciary agreements, hedging agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements, bank and cash administration agreements, liquidity facility agreements, credit insurance agreements and any agreements creating any kind of security interest.

In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be a regulated activity of the financial sector.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Chapter II. - Capital.**

**5. Capital.** The subscribed capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into thirty-one thousand (31,000) registered shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, fully paid up (by 100 %) (hereafter referred to as a "Share" and collectively as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

**6. Form of the shares.** The Shares are in registered form. Such Shares under registered form may be exchanged or converted into bearer form at the request of the holder(s) of such Shares, in accordance with the provisions set by the 1915 Law.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

**8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by the 1915 Law.

**Chapter III. - Directors, Board of directors, Statutory auditors.**

**9. Board of directors or Sole director.**

9.1 In case of plurality of Shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be Shareholders (the "Directors" and each a "Director").

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The members of the Board of Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders or by the Sole Shareholder. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will be asked to ratify such election.

**10. Meetings of the board of directors.**

10.1 The Board of Directors shall elect a chairman from among its members. The first chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any Director. A convening notice for any meeting of the Board of Directors shall be sent to all the members of the Board of Directors in writing, or by fax or e-mail, at least 2 (two) calendar days before the date of the meeting except (i) in case of urgency or (ii) if all the Directors are present or represented at the meeting and waive the convening formalities or (iii) if all the Directors waive the convening formalities in writing, or by fax or e-mail, at or prior to the meeting. Furthermore, no specific convening notice shall be required for meetings of the Board of Directors to be held on dates previously scheduled and determined by the Board of Directors.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by letter, telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director using this technology shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

#### **11. General powers of the board of directors.**

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the 1915 Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting of Shareholders, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

11.3 If there is a Sole Director, the transactions made between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with that of the Company are only mentioned in the resolutions of the Sole Director.

11.4 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Sole Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

#### **12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

#### **13. Representation of the company.**

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the joint signatures of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

#### **14. Statutory auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

### **Chapter IV. - General meeting of shareholders.**

#### **15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.**

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.

15.2 If there is only one shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company

and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box. Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by the 1915 Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 When the Company has a Sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

15.9 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to shares in respect of which the shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

15.10 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**16. Place and Date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of Shareholders is held at the registered office of the Company, on the last Friday of May, at 15:00 and for the first time in 2014.

**17. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent at least ten per cent (10%) of the Company's share capital.

**18. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A shareholder may be represented at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

## **Chapter V. - Business year, Distribution of profits.**

### **19. Business year.**

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 31 December 2013.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **20. Distribution of profits.**

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the 1915 Law.

## **Chapter VI. - Dissolution, Liquidation.**

### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles or by a decision of the Sole Shareholder.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the Sole Shareholder or the general meeting of Shareholders.

## **Chapter VII. - Applicable law.**

**22. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

### *Subscription and Payment.*

The Articles having thus been established, Stichting Zheng He Finance prenamed, has subscribed for thirty-one thousand (31,000) shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

All these shares have been fully paid up by a contribution in cash, so that the sum of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

### *Statement.*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

### *Estimate of costs.*

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand three hundred Euro.

### *First extraordinary general meeting of sole shareholder.*

The above-named party, Stichting Zheng He Finance representing the entire subscribed capital and acting as Sole Shareholder of the Company pursuant to Article 15.2 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Sole Shareholder to be held in 2017:

- Mr. Daniel Bley - Banker - born on 17 June 1979 in Ettelbruck, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

- Mrs. Heike Kubica - Banker - born on 23 July 1974 in Lutherstadt Eisleben, Germany, residing professionally address at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and

- Mr. Erik van Os - Banker - born on 20 February 1973 in Maastricht, The Netherlands, residing professionally at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The following has been appointed as independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for the same period:

- PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé, having its registered office at 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 65477.

### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said proxyholder of the person appearing signed together with the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le quatorze décembre,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### **A COMPARU:**

Stichting Zheng He Finance, une fondation (Stichting) régie par les lois néerlandaises, ayant son siège social (statutaire zetel) à De Entree 99, 1101 HE Amsterdam Zuidoost, Pays-Bas, et dont l'immatriculation auprès du registre de la chambre de commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel voor Amsterdam) est en cours.

Désignée ci-après comme l'«Actionnaire Unique»;

Ici représentée par Flora Gibert, clerc de notaire demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, telle que représentée, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une "société anonyme" qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

## STATUTS

### Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

#### 1. **Forme, Dénomination.**

1.1 La société (la «Société») ici constituée est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «Zheng He Finance S.A.».

#### 2. **Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique (l' "Actionnaire Unique") ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**3. Objet.** L'objet de la Société est d'effectuer toutes transactions en rapport direct ou indirect avec la prise de participation et d'intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que leur administration, leur contrôle, leur développement et leur gestion.

La Société pourra en particulier utiliser ses fonds pour la constitution, la gestion, le développement et la vente de portefeuilles consistant en des titres et brevets de n'importe quelle origine, participer à la création, au développement et au contrôle d'une entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de toute autre manière, n'importe quelle forme de titres ou de brevets, en disposer par vente, transfert, échange ou autrement, faire fructifier ces titres et ces brevets. La Société pourra apporter toute assistance financière (que ce soit sous forme de prêts, d'avances, d'octroi de garanties ou sûretés ou autrement) à des sociétés ou des entreprises dans la mesure où cette assistance ne constitue pas une activité réglementée du secteur financier.

En général, la Société pourra effectuer toutes transactions financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes transactions de quelque nature que ce soit qui est directement ou indirectement en relation avec son objet social ou qui permettent de promouvoir son développement.

La Société pourra emprunter sous toutes formes, y compris par voie d'offres publiques. Elle pourra émettre par le biais de placements publics ou privés, des bonds, des obligations, des instruments de dettes ou toute autre forme de dettes, convertibles ou non, et/ou des titres financiers, cotés ou non. Elle pourra donner des garanties et accorder des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou d'autres sociétés. La Société pourra enfin nantir, transférer, grever ou créer d'autres sûretés sur tout ou partie de ses biens.

La Société peut également conclure tous les contrats nécessaires, y compris, mais sans être limité à, des contrats de souscription, des accords de commercialisation («marketing agreements»), des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats de dépôt, des contrats fiduciaires, des contrats de couverture de risque, des contrats d'échange sur taux d'intérêts et/ou devises et autres contrats sur des produits financiers dérivés, des contrats d'administration bancaire et de liquidités, des contrats de facilités de crédit («liquidity facility agreements»), des contrats d'assurance-crédit et tout contrat portant création de sûretés de quelque nature que ce soit.

Outre ce qui précède, la Société peut réaliser tout investissement ou opération légal, commercial, technique ou financier et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou liées directement ou indirectement à la facilitation de l'accomplissement de son objet social dans tous les secteurs pré-décrits, étant entendu que la Société ne s'engagera pas dans des transactions qui l'engageraient dans une activité quelconque qui serait une activité réglementée du secteur financier.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

### Titre II. - Capital

**5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trente et un mille (31.000) actions nominatives d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, entièrement libérée (à raison de 100

%) (ci-après une «Action» et collectivement les «Actions»). Les détenteurs d'Actions sont définis ci-après comme les «Actionnaires».

**6. Nature des actions.** Les Actions sont nominatives. Ces Actions sous forme nominatives pourront être échangées ou converties en actions au porteur à la demande des titulaires d'Actions, conformément aux dispositions de la Loi de 1915.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera de temps à autre. Tout versement appelé s'imputera à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **8. Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la Loi de 1915.

### **Titre III. - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.**

#### **9. Conseil d'administration ou Administrateur unique.**

9.1 En cas de pluralité d'Actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, Actionnaires ou non (les "Administrateurs" et individuellement un "Administrateur").

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un Actionnaire Unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique ("Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des Actionnaires ou par l'Actionnaire Unique. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Un Administrateur élu sans aucune indication de la durée de son mandat sera réputé avoir été élu pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants nommés alors peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

#### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par un Administrateur élu à cette fin parmi les Administrateurs présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président ou d'un Administrateur. Une convocation pour toute réunion du Conseil d'Administration sera envoyée à tous les membres du Conseil d'Administration, par écrit, ou par fax ou e-mail, au moins deux (2) jours calendaires avant la date de la réunion sauf (i) en cas d'urgence ou (ii) si tous les Administrateurs sont présents ou représentés à la réunion et renoncent aux formalités de convocation ou (iii) si tous les Administrateurs renoncent aux formalités de convocation par écrit, par fax ou e-mail, durant la réunion ou préalablement à celle-ci. Par ailleurs, aucune convocation spécifique ne sera requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des dates préalablement déterminées et fixées par le Conseil d'Administration.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par lettre, télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant utilisant ce type de technologie sera réputé présent et sera habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée. La date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par tous les Administrateurs présents à la réunion. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

#### **11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi de 1915 ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale des Actionnaires, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 En cas d'un Administrateur Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

11.4 Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

#### **12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant aux conditions et avec les pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui n'a pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 La première personne en charge de la gestion journalière peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

#### **13. Représentation de la société.**

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas de délégué à la gestion journalière nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature du délégué à la gestion journalière, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **14. Commissaire aux comptes.**

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

14.3 Les commissaires sont rééligibles.

### **Titre IV. - Assemblée générale des actionnaires.**

#### **15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.**

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'Actionnaire Unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par convocation écrite envoyée à chaque actionnaire nominatif, en conformité avec la Loi de 1915. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale des Actionnaires.

15.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi de 1915 ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire ou annuelle des Actionnaires seront adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Lorsque la Société a un Actionnaire Unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.9 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital social est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des voix exprimées. Les voix exprimées ne comprennent pas celles attachées aux actions pour lesquelles l'actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a voté blanc ou nul.

15.10 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**16. Endroit et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, au siège social de la Société, le dernier vendredi du mois de mai à 15h00, et pour la première fois en 2014.

**17. D'Autres assemblées générales des actionnaires.** Le Conseil d'Administration ou le commissaire aux comptes peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société.

**18. Votes.** Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, en nommant par écrit (ou par fax ou email ou autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire et qui est par conséquent habilité à voter par procuration.

## **Titre V. - Année sociale, Répartition des bénéfices.**

### **19. Année sociale.**

19.1 L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se terminera au 31 décembre 2013.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, aux commissaires aux comptes qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **20. Répartition des bénéfices.**

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi de 1915.

## **Titre VI. - Dissolution, Liquidation.**

### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts ou par une décision de l'Actionnaire Unique.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'Actionnaire Unique ou l'assemblée générale des Actionnaires.

## **Titre VII. - Loi applicable**

**22. Loi applicable.** La Loi de 1915 trouvera à s'appliquer partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### *Souscription et Libération.*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, Stichting Zheng He Finance prémentionnée, déclare souscrire trente et un mille (31.000) actions, ayant une valeur nominale d'un Euro (1,- EUR) chacune.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### *Déclaration.*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915, et en constate expressément l'accomplissement.

### *Estimation des Frais.*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille trois cents Euros.

### *Première Assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique.*

La partie prémentionnée, Stichting Zheng He Finance représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaire Unique de la Société en conformité avec l'article 15.1 des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de l'Actionnaire Unique devant se tenir en l'année 2017:

- M. Daniel Bley - Banquier - né le 17 juin 1979 à Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

- Mme Heike Kubica - Banquier - né le 23 juillet 1974 à Lutherstadt Eisleben, Allemagne, demeurant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et

M. Erik van Os - Banquier - né le 20 février 1973 à Maastricht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. A été nommée comme réviseur d'entreprises agréé de la Société pour la même période:

- PricewaterhouseCoopers, réviseur d'entreprises agréé, ayant son siège social au 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculé auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477.

### *Version prépondérante*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de cette même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signe: G. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 18 décembre 2012. Relation: LAC/2012/60514. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Référence de publication: 2012171226/571.

(120225841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2012.

---

**Pergam Properties 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.104.

—  
*Extrait du procès-verbal d'une réunion (la «Réunion») du conseil de gérance de Pergam Properties II en sa qualité de gérant commandité (le «Gérant») de la société qui s'est tenue au siège social de la société en date du 2 décembre 2012 à 11.00 heures.*

*Résolution unique*

Le Conseil de gérance du gérant commandité de la Société décide de transférer le siège social de la Société au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

*Pour PERGAM PROPERTIES 2 SCA*

*PERGAM PROPERTIES*

*Le Gérant Commandité*

Référence de publication: 2013003367/16.

(130002629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Pergam Properties 3 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.105.

—  
*Extrait du procès-verbal d'une réunion (la «Réunion») du conseil de gérance de Pergam Properties II en sa qualité de gérant commandité (le «Gérant») de la société qui s'est tenue au siège social de la société en date du 2 décembre 2012 à 12.00 heures.*

*Résolution unique*

Le Conseil de gérance du gérant commandité de la Société décide de transférer le siège social de la Société au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

*Pour PERGAM PROPERTIES 2 SCA*

*PERGAM PROPERTIES*

*Le Gérant Commandité*

Référence de publication: 2013003368/16.

(130002627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Leading Light Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.085.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2012, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 décembre 2012, LAC/2012/61930, aux droits de soixante-quinze euro (75,-EUR), que la société "LEADING LIGHT COMPANY S.à r.l." (en liquidation volontaire), RCS Luxembourg Numéro B 142.085, ayant son siège social à 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée en date du 30 septembre 2008, par acte du notaire instrumentaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2582 du 22 octobre 2008.

La société a été mise en liquidation par acte du même notaire en date du 22 décembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 348 du 9 février 2012.

La Société a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pour une période de 5 (cinq) années à l'ancien siège de la société au 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003268/22.

(130003188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**PepsiCo Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.006,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 152.338.

---

Suite aux résolutions du conseil de gérance en date du 18 décembre 2012 de la société PepsiCo Holdings Luxembourg S.à r.l., les gérants ont pris la décision suivante:

Le siège de la Société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 7A, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PepsiCo Holdings Luxembourg S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2013003348/16.

(130002452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Ophelius S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 72.882.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2012, enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2012, LAC/2012/62119, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société "OPHELIUS S.A.", avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, alors de résidence à Remich en date du 9 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 84 du 25 janvier 2000. Les statuts ont été modifiés par acte reçu sous seing privé (conversion en euros) en date du 19 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1240 du 23 août 2002.

La mise en liquidation de la société a été décidée suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue par-devant le notaire instrumentaire, en date du 26 novembre 2012, en cours de publication au Recueil des Sociétés et Associations.

a été clôturée et que par conséquent la société est dissoute.

Les livres et autres documents de la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans après la clôture de liquidation au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003340/24.

(130002894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**R & C & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 110.950.

---

En date du 11 décembre 2012 j'ai démissionné de ma fonction d'administrateur et de président de la société R & C & PARTNERS S.A., ayant son siège social à 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, RCSL B 110950.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour extrait conforme  
Madame Orietta RIMI  
26-28, Rives de Clausen  
L-2165 Luxembourg

Référence de publication: 2013003387/14.

(130002485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**PRB Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.100,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 139.269.

---

Suite aux résolutions du conseil de gérance en date du 18 décembre 2012 de la société PRB Luxembourg S.à r.l., les gérants ont pris la décision suivante:

Le siège de la Société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRB Luxembourg S.à r.l.  
Patrick L.C. van Denzen  
Gérant B

Référence de publication: 2013003376/16.

(130003060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Ourakan International S.A., Société Anonyme,  
(anc. Société d'Industrie Mécanique S.A.).**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 150.340.

---

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 20 novembre 2012 que:

- Le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 26-28 rives de Clausen à Luxembourg L-2165.
- La société SER.COM Sarl, ayant son siège social au 19, Boulevard Grande Duchesse charlotte, L-1331 Luxembourg, RCS Luxembourg B117942, a été nommé Commissaire en remplacement de SERVICAC Sarl, commissaire démissionnaire.
- Les mandats des 3 administrateurs suivants ont été renouvelés:

\* Madame Laurence BARDELLI, employée privée, résident professionnellement au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, Administrateur.

\* Monsieur Pedro GONCALVES, employé privé, résident professionnellement au 26-28 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, Administrateur.

\* Monsieur Ferdinando CAVALLI, employé privé, résident professionnellement au 7 rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Administrateur.

Madame Laurence BARDELLI, actuel administrateur de la société, a été nommé président du conseil d'administration.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au 31 décembre 2018.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Référence de publication: 2013003338/24.

(130002812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**R & C & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 110.950.

---

En date du 11 décembre 2012 j'ai démissionné de ma fonction d'administrateur de la société R&C& PARTNERS S.A., ayant son siège social à 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, RCSL B110950.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour extrait conforme  
Monsieur Vincent CORMEAU  
3, rue Belle-Vue  
L-1227 Luxembourg

Référence de publication: 2013003389/14.

(130002485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**R & C & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 110.950.

---

En date du 11 décembre 2012 nous avons démissionné de notre fonction de commissaire en charge du contrôle des comptes de la société R & C & PARTNERS S.A., ayant son siège social à 26-28 rives de Clausen à L-2165 Luxembourg, RCSL B 110950.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour extrait conforme  
SER.COM S. à r.l.  
Société à Responsabilité limitée

Référence de publication: 2013003390/14.

(130002485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Mevi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9089 Ettelbruck, 16, rue Michel Weber.  
R.C.S. Luxembourg B 106.659.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire tenue à Ettelbruck en date du 12 décembre 2012.*

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Victor KNEIP pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2018.

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur délégué de Monsieur Victor KNEIP pour une durée de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale se tenant en 2018.

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de la société "Fiducial Expertise S.A." en tant que commissaire aux comptes a été acceptée.

L'assemblée a décidé de nommer la société "Conseils Comptables et Fiscaux S.A." en tant que nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

*Administrateur délégué:*

Monsieur Victor KNEIP, agent immobilier  
Demeurant à L-9455 FOUHREN, 19 rue de Walsdorf

*Commissaire aux comptes:*

Conseils Comptables et Fiscaux SA  
L-4530 DIFFERDANGE, 80 Avenue Charlotte

Ettelbruck, le 12 décembre 2012.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2013003306/25.

(130002561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Redalpine Capital I S.C.S., SICAR, Société en Commandite simple sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 132.426.

---

Die Bilanz zum 30. Juni 2012 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 30. Juni 2012 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. Januar 2013.

Für Redalpine Capital I S.C.S., SICAR

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Alternative Investment Services S.A.

Référence de publication: 2013003393/15.

(130003079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Personal Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 111.290.

—  
EXTRAIT

Il résulte de lettres adressées à la société Personal Properties SA en date du 21 décembre 2012 que Madame Valérie WESQUY, demeurant professionnellement 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg, Monsieur Pedro GONCALVES demeurant professionnellement 40 avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Monsieur Roberto DE LUCA demeurant professionnellement 40 avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg ont démissionné de leur poste d'administrateur de la société.

Il résulte également d'une lettre adressée à la société en date du 21 décembre 2012 que la société CLERC SA a démissionné de son poste de réviseur d'entreprise agréé de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013003369/16.

(130002899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**PRB Luxembourg International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 272.098.200,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 140.891.

Suite aux résolutions du conseil de gérance en date du 18 décembre 2012 de la société PRB Luxembourg International S.à r.l., les gérants ont pris la décision suivante:

Le siège de la Société est transféré du 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PRB Luxembourg International S.à r.l.

Patrick L.C. van Denzen

Gérant B

Référence de publication: 2013003375/15.

(130003058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**TrendConcept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 71.497.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der vertagten Ordentlichen Generalversammlung der TrendConcept S.A. die am 26. Juli 2012 in Luxemburg stattfand:*

1. Die Ordentliche Generalversammlung beschließt, die folgenden Personen mit Wirkung vom 26. Juli 2012 bis zur Ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der TrendConcept S.A. für das am 31. Dezember 2012 endende Geschäftsjahr abstimmt, zum Verwaltungsrat zu ernennen:

- Stefan Schneider (Verwaltungsratsmitglied)
- Christine von Deichmann (Verwaltungsratsmitglied)
- Jean-Marie Schomer (Verwaltungsratsmitglied)
- Jürgen Reitz (Verwaltungsratsmitglied)

2. Die Ordentliche Generalversammlung beschließt, den Wirtschaftsprüfer, BDO Audit, wieder zum Wirtschaftsprüfer der TrendConcept S.A. mit Wirkung vom 26. Juli 2012 bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung, die über den Jahresabschluss der TrendConcept S.A. für das am 31. Dezember 2012 endende Geschäftsjahr abstimmt, zu bestellen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 7. Januar 2013.

Für TrendConcept S.A.

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2013003471/23.

(130002783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Sebastian S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 6, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 12.892.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 décembre 2012*

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003440/13.

(130002442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Scoly S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.674.

---

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 27 novembre 2012 que l'assemblée des actionnaires décide d'accepter la démission de Monsieur Edouard Maire de son mandat d'administrateur avec effet en date du 27 novembre 2012.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 27 novembre 2012, Mademoiselle Delphine Poillot, née le 3 octobre 1970 à Reims (France), demeurant professionnellement L-1660 Luxembourg, 30, Grand-Rue, en tant que nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

L'assemblée générale des actionnaires décide d'accepter la démission de Madame Audrey Balland de son mandat de commissaire aux comptes avec effet en date du 27 novembre 2012.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer, avec effet au 27 novembre 2012, Monsieur Pierre Begasse de Dhaem, né le 8 janvier 1971 à Liège (Belgique), demeurant à B-4671 Barchon, 4, rue Vieille Voie d'Ardenne (Belgique), en tant que nouveau commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013003439/24.

(130002922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

---

**Kilcullen Upa Valley S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 116.423.

---

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 27 décembre 2012 que:

L'Assemblée confirme la démission de Monsieur Henri Vanherberghen en tant que commissaire aux comptes de la société

L'Assemblée confirme la nomination de Joao Luis Da Fonseca Ferreira, né le 21 mai 1980 à C Se Nova Coimbra, Portugal avec adresse professionnelle à 19, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en tant que commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2018

Fait à Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2013003249/17.

(130002926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Luleo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 133.284.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2012, que:

- Le siège social de la société est transféré du 6, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 décembre 2012, que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2013:

- Monsieur François WINANDY, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

- Monsieur Thierry JACOB, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

- Madame Mireille GEHLEN, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

- Monsieur Mattia MALACALZA, demeurant au 3, Via San Lorenzo, CH-6900 Lugano (Suisse).

- Monsieur Roberto GALERI, demeurant à la Villa Luganese, CH-6966 Lugano (Suisse).

Est réélu Commissaire aux comptes pour la même période:

- La société H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013003259/22.

(130003072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 janvier 2013.

**Starwood International Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.284.855.150,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 156.142.

—  
In the year two thousand and twelve, on the eighteen of December.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SII Real Estate Holdings, Inc., a company organized under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, the United States of America, registered with the Division of Corporation of the State of Delaware under number 5054215, here represented by Ms. Peggy Simon, employee with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 18, 2012.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing entity is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Starwood International Holding S.à r.l.", having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 156.142 (hereinafter the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 15<sup>th</sup>, 2010, and published in the Memorial C, "Recueil des Sociétés et Associations", No. 2556, on November 24<sup>th</sup>, 2010.

II. The Company's share capital is set at eleven million, seven hundred and seventy-six thousand, two hundred and fifty U.S. Dollars (USD 11,776,250.-), represented by eleven million, seven hundred and seventy-six thousand, two hundred and fifty (11,776,250) shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by one billion, two hundred and seventy-three million, seventy-eight thousand, nine hundred U.S. Dollars (USD 1,273,078,900.-) to raise it from its present amount of eleven million, seven hundred and seventy-six thousand, two hundred and fifty U.S. Dollars (USD 11,776,250.-) to one billion, two hundred and eighty-four million, eight hundred and fifty-five thousand, one hundred and fifty U.S. Dollars

(USD 1,284,855,150.-) by creation and issue of one billion, two hundred and seventy-three million, seventy-eight thousand, nine hundred (1,273,078,900) new shares of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, SII Real Estate Holdings, Inc., prenamed, declared to subscribe to one billion, two hundred and seventy-three million, seventy-eight thousand, nine hundred (1,273,078,900) new shares and have them fully paid up in nominal value, along with a share premium in the amount of fifteen cents (USD 0.15), by a contribution in kind consisting of the assignment and subsequent extinction of a certain, unquestionable and undisputed debt (the "Contribution") in the total amount of one billion, two hundred and seventy-three million, seventy-eight thousand, nine hundred U.S. Dollars and fifteen cents (USD 1,273,078,900.15) owed by the Company to SII Real Estate Holdings, Inc., and resulting from a declaration of the Company dated December 18<sup>th</sup>, 2012, as well as from a declaration of SII Real Estate Holdings, Inc. dated December 18<sup>th</sup>, 2012. A copy of the aforementioned declarations will remain annexed to the present deed.

#### *Effective implementation of the contribution*

SII Real Estate Holdings, Inc., prenamed, declared that:

- it is the sole full owner of the Contribution, and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;
- the assignment and subsequent extinction of the Contribution is effective as of today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course, inter alia, in the Grand Duchy of Luxembourg in order to duly carry out and formalize the assignment and subsequent extinction of the Contribution and to render them effective anywhere and toward any third parties.

IV. Pursuant to the above resolution, article 6 paragraph 1 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 6. Subscribed Capital.** The Company's share capital is set at one billion, two hundred and eighty-four million, eight hundred and fifty-five thousand, one hundred and fifty U.S. Dollars (USD 1,284,855,150.-) represented by one billion, two hundred and eighty-four million, eight hundred and fifty-five thousand, one hundred and fifty (1,284,855,150) shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each."

V. The sole shareholder resolved to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowered and authorized any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entity appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SII Real Estate Holdings, Inc., une société régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social se situe au 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès de la Division des Sociétés («Division of Corporation») de l'Etat du Delaware sous le numéro 5054215, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 décembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Starwood International Holding S.à r.l.", ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B

156.142 (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 15 octobre 2010, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2556, le 24 novembre 2010.

II. Le capital social de la Société est fixé à onze millions, sept cent soixante-seize mille, deux cent cinquante Dollars américains (USD 11.776.250,-) représenté par onze millions, sept cent soixante-seize mille, deux cent cinquante (11.776.250) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune.

III. L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence d'un milliard, deux cent soixante-treize millions, soixante-dix-huit mille, neuf cents Dollars américains (USD 1.273.078.900,-) pour le porter de son montant actuel de onze millions, sept cent soixante-seize mille, deux cent cinquante Dollars américains (USD 11.776.250,-) à un milliard, deux cent quatre-vingt-quatre millions, huit cent cinquante-cinq mille, cent cinquante Dollars américains (USD 1.284.855.150,-) par la création et l'émission d'un milliard, deux cent soixante-treize millions, soixante-dix-huit mille, neuf cents (1.273.078.900) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

Sur ce, SII Real Estate Holdings, Inc., prénommée, déclare souscrire aux un milliard, deux cent soixante-treize millions, soixante-dix-huit mille, neuf cents (1.273.078.900) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement pour leur valeur nominale, ainsi que le versement d'une prime d'émission d'un montant de quinze cents (USD 0,15) par un apport en nature consistant en la cession et l'extinction subséquente d'une dette certaine, incontestable et incontestée (ci-après l'«Apport») d'un montant total d'un milliard, deux cent soixante-treize millions, soixante-dix-huit mille, neuf cents Dollars américains et quinze cents (USD 1.273.078.900,15), due par la Société à SII Real Estate Holdings, Inc., et résultant d'une déclaration de la Société datée du 18 décembre 2012 ainsi que d'une déclaration de SII Real Estate Holdings, Inc datée du 18 décembre 2012. Une copie desdites déclarations demeurera annexée au présent acte.

#### *Mise en place effective de l'apport*

SII Real Estate Holdings, Inc., prédésignée, a déclaré que:

- elle est l'unique propriétaire de l'Apport, et possède les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;
- la cession et l'extinction subséquente de l'Apport sont effectives sans réserve à partir d'aujourd'hui, preuve de celles-ci ayant été donnée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation, inter alia, au Grand-Duché de Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et l'extinction subséquente de l'Apport et de les rendre effectives partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

IV. Suite à la résolution susmentionnée, l'article 6 paragraphe 1 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à un milliard, deux cent quatre-vingt-quatre millions, huit cent cinquante-cinq mille, cent cinquante Dollars américains (USD 1.284.855.150,-) représenté par un milliard, deux cent quatre-vingt-quatre millions, huit cent cinquante-cinq mille, cent cinquante (1.284.855.150) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

V. L'associée unique a décidé de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des parts sociales de la Société, et d'accomplir toute formalité s'y référant (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé Echternach, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 19 décembre 2012. Relation: ECH/2012/2239. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 décembre 2012

Référence de publication: 2012170076/140.

(120224641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2012.

**H51 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 125.659.

Je suis au regret, par la présente, de vous remettre ma démission en tant que commissaire de votre société, avec effet au 27 décembre 2012.

Luxembourg, le 27 décembre 2012.

Réviconsult S.à r.l.

Référence de publication: 2013001787/11.

(130001009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

**Credit Alpha Funding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 106.960.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand twelve, on the twenty-ninth of November.

Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

Oak Hill Credit Alpha Fund (Offshore) Ltd., a limited company governed by the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY 19005, Cayman Islands, registered with the companies register of the Cayman Islands,

hereby represented by Mr Thierry Somma lawyer, professionally residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, by virtue of a proxy given on 28 November 2012, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with this minute.

Such appearing party, represented as mentioned above, has requested the undersigned notary to state:

I. That Credit Alpha Funding II S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 296-298, route de Longwy L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 106960, has been incorporated pursuant to a deed of Maître Gerard Lecuit, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 753, of 28 July 2005;

II. That the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), divided into twenty-five (25) shares having a nominal value of five hundred euro (EUR 500.-) each, all of which are fully paid up.

III. That the appearing party is the sole shareholder of the Company.

IV. That the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect as the activity of the Company has ceased.

V. That the appearing party, being the sole owner of the shares and acting as liquidator of the Company, declares:

- that all assets have been realised;
- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or reserved;
- that it irrevocably undertakes to assume and pay in the name and on behalf of the Company any other potential liabilities presently unknown to the Company and therefore not paid to date.

VI. That, as a result of the above, the liquidation of the Company is to be considered closed;

VII. That full discharge is granted to the class A manager of the Company Mr. Richard Munn and to the class B managers of the Company Mr. Jean-Claude Lucius and Mr. Jean-Philippe Mercy for the exercise of their mandates except than in cases of gross negligence or wilful misconduct;

VIII. That the books and documents of the Company shall be kept during a period of five years at 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

**Costs**

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at eight hundred euro (EUR 800.00).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Oak Hill Credit Alpha Fund (Offshore) Ltd., un limited partnership de droit des îles Cayman, avec son siège social à Walkers Corporate Services Limited, Walker House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman KY 19005, îles Cayman, enregistrée au registre du commerce des îles Cayman,

dûment représentée par M. Thierry SOMMA, demeurant professionnellement au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 novembre 2012, laquelle restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

Laquelle comparante, dûment représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. Credit Alpha Funding II S.à r.l., une société à responsabilité limitée établit et existante sous le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 296-298, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106960 a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 15 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 753 du 28 juillet 2005;

II. le capital social de la Société a été fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées;

III. la comparante est l'associé unique de la Société;

IV. la comparante a décidé de dissoudre la Société, avec effet immédiat, étant donné que la Société a cessé toute activité;

V. la comparante agissant tant en sa qualité d'associé unique, qu'en tant que liquidateur de la Société, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés;

- que toutes les dettes connues de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglées entièrement ou dûment provisionnées;

et

- qu'elle assume et prend à son compte irrévocablement l'obligation de payer au nom et pour le compte de la Société toutes les éventuels dettes actuellement inconnus de la Société et de ce fait non payés à ce jour;

VI. de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée;

VII. décharge pleine et entière est accordée au gérant de catégorie A de la Société Mr. Richard Munn et aux gérants de catégorie B Messieurs Jean-Claude Lucius et Jean-Philippe Mersy pour l'exercice de leur mandat à l'exception des cas de négligence grave et de faute grave;

VIII. les livres et documents comptables de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années au 296-298, route de Longwy L-1940 Luxembourg.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: Somma, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56954. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2013001621/97.

(130000767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

**Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 11.756.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 17 décembre 2012*

En date du 17 décembre 2012, l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter les démissions de Michael RUEDIGER et de Hans-Ulrich HÜGLI de leurs mandats d'administrateurs de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Dr. Romeo LACHER, né le 11 février 1960 à Einsiedeln, Suisse, résidant professionnellement à l'adresse suivante: Paradeplatz 8, CH-8070 Zurich, Suisse, en tant que nouvel administrateur et président du conseil d'administration de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'année 2013.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Dr. Romeo LACHER, président
- Yves MAAS
- Markus Christian LAMMER
- Dominik MÜNCHBACH
- Christian SCHÄRER
- Beat SPÜHLER
- Theis Karlheinz WENKE

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 janvier 2013.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2013002335/27.

(130002336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

---

**Black Ball s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4735 Pétange, 5, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 49.543.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 12 décembre 2012, numéro 2012/2706 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 17 décembre 2012, relation: CAP/2012/4865 de la société à responsabilité limitée "BLACK BALL s.à r.l.", avec siège social à L-4735 Pétange, 5, rue Jean-Baptiste Gillardin, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 49 543, constituée suivant acte reçu par Maître Christine DOERNER, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 7 décembre 1994, publié au Mémorial C numéro 120 de 1995, page 5748, ce qui suit:

- Monsieur José ABREU MOREIRA et Mesdames Anabela SERRANO MENDES et Maria de Lurdes PEREIRA MARQUES, seuls associés, ont déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 12 décembre 2012,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- les associés ont déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'ils assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-4744 Pétange, 7A, rue Jean-Pierre Kirchen.

Bascharage, le 27 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2013002269/27.

(130001757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

---

**Ecole Russe «KALINKA», Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 19, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg F 8.973.

L'Assemblée Générale du 11.02.2012 a décidé de modifier les articles des statuts comme suivant:

**Chapitre IV**

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier août et prend fin le trente et un juillet de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de l'approbation des Statuts par l'Assemblée Constitutive et se termine le 31 juillet 2012.

A la fin de l'année sociale, le conseil d'administration arrête les comptes de l'exercice écoulé et dresse le budget du prochain exercice, aux fins d'approbation par l'assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions de l'article 13 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

**Chapitre VI**

**Art. 14.** Le conseil d'administration devra soumettre un rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice écoulé et un projet de budget pour le prochain exercice à l'assemblée générale pour approbation, conformément à l'article 13 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Les comptes sont tenus et réglés par un trésorier, membre du conseil. Chaque mouvement devra être justifié par une facture ou autre pièce comptable à l'appui.

Les comptes sont contrôlés par un/deux réviseur(s) de caisse désignés par l'Assemblée Générale.

Madame Radishevskaja Anna / Russian Club of Luxembourg / Madame Revenko Olena

- / Représenté par M. V. Lampolski / -

*Membre fondateur et conseil d'administration / Membre fondateur / Membre fondateur*

Référence de publication: 2013002902/27.

(130001735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2013.

**Domain Name Next S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 173.856.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the eleventh day of December.

Before Me Gerard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) EuroDNS S.A a company existing under Luxembourgish Law, having its registered office at 2, rue Léon Laval L-3372 Leudelange, registered with the Trade and Companies Register under the number B.89.978, represented by its Managing Director, Mr. Xavier Buck having the power to bind the company by his sole signature;

2) Mr. Lutz Berneke, company manager, born on December 24, 1962 in Bochum (Germany) residing at 3, Rue Josy Printz L-5841 Hesperange;

Both here represented by Mr Luc Seufer, private employee, residing professionally in Leudelange,

by virtue of two proxies given on the 26<sup>th</sup> day of November, 2012.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, as represented, have drawn up the following articles of incorporation of a company:

**Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is established hereby a «société anonyme» (the "Company") governed by the Law of the Grand Duchy of Luxembourg and more specifically the law of August 10<sup>th</sup> of 1915 concerning commercial companies (the "Law of 1915") and the law of August 15<sup>th</sup> of 2006 and, by the present articles of Incorporation (the «Articles of Incorporation»).

The Company will exist under the name "Domain Name Next S.A.".

**Art. 2. Registered Office.** The Company registered office is established in the City of Leudelange.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Leudelange by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors any extraordinary political, economic or social development that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, occur or are imminent, the Board of Directors may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by one of the bodies or persons entrusted with the daily management of the Company.

**Art. 3. Object.** The Company's object is the trade of computer products and services, especially on Internet, as well as the provision of consulting and advisory services on Internet and more specifically the development of a platform which will allow the registration of internet domain names by the public.

The Company's object is also to acquire through contributions, firm purchases or options, or in any other way any intellectual property rights, patents, and trade marks licenses and generally to hold, to license the right to use it solely to its direct or indirect wholly owned subsidiaries, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may deem fit, and to subcontract the management and development of those rights, trademarks, and licenses.

The object of the Company includes the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign companies and/or undertakings, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its participations and of its asset portfolio.

The Company may carry on any commercial, financial and/or industrial activity or maintain a commercial establishment open to the public, relating, directly or indirectly, to the trade of computer products and services business. The Company may participate directly and/or indirectly in the establishment and development of any financial, industrial and/or commercial companies and/or undertakings in Luxembourg and/or abroad. It may render every assistance to the companies and/or undertakings forming part of the group of the Company, whether of a financial nature or not, such as, without limitation, the granting of loans or advances, providing guarantees or other forms of assistance. The Company may borrow in any form and issue bonds and notes whether or not convertible or exchangeable in shares of the Company or into shares of other companies.

The Company may enter into and perform under global alliances, marketing arrangements and any other contracts aimed at promoting and furthering the development and the operation of a computer products and services business group, including but not limited to actions involving or relating to staff of any and all companies and/or undertakings forming part of the group of the Company.

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful for the accomplishment and development of its objects.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Subscribed capital.** The issued capital of the Company is set at thirty three thousand euros (EUR 33.000) divided into thirty three thousand (33.000) shares, without nominal value.

**Art. 6. Shares.** Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders. Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation of the Company and the resolutions of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

If the Company's shares are all owned by the same shareholder, the latter may transfer freely its shares. The shares may be transferred freely amongst shareholders when the Company shares are owned by several shareholders. The shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of the shareholders representing at least three quarters of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal. Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in pursuance of article 1690 of the Civil Code.

The Company may redeem its own shares in accordance with the provisions of the law.

**Art. 7. Increase and Reduction of capital.** The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders voting with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by the law for any amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a shareholder.** The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the sole shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

### Chapter III. - Board of Directors, Statutory Auditors

**Art. 9. Board of Directors.** The Company will be managed by a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least four members whom may or may not be shareholders of the Company (the "Directors").

A legal person may be appointed as member of the Board or as Sole Director of the Company. In such cases, its legal representative shall be appointed or confirmed according to the provisions of the Law of 1915.

If during a general meeting it is recorded that the Company has only one shareholder, the Company management will be operated by a sole director (the "Sole Director") until the next general assembly recording the existence of several shareholders.

The Directors will be elected by the shareholders, as the case may be, which will determine their number, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Sole Director or by a resolution of the shareholders' in General meeting.

**Art. 10. Meetings of the Board of Directors.** The Board of Directors will appoint from among its members a chairman (the «Chairman»). The Chairman shall have a casting vote.

The Board of Directors may also appoint a secretary, who need not be a Director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two Directors so require.

In cases where all Directors are attending or duly represented the Board of Directors may waive all convening requirements and formalities.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors and of the shareholders, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Director and the general meeting of shareholders may appoint any other person as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency, at least one week's notice of board meetings shall be given in writing, by postal mail, fax or email to each Director. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as its agenda. The notice may be waived by the consent in writing, by fax or by email of each Director. No notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as his proxy.

Any Director may elect to attend a Board of Director meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling several persons to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Directors.

**Art. 11. Minutes of meetings of the Board of Directors.** The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

**Art. 12. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object. All powers not expressly reserved by law or by the Articles of Incorporation to the sole shareholder or the shareholders are in the competence of the Board of Directors.

**Art. 13. Delegation of Powers.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the Company daily management to one or several Directors, which will then act as Managing Director.

By way of an exception, the first person(s) to whom the daily management of the Company is delegated may be appointed by the first general meeting of shareholders following the incorporation of the company.

**Art. 14. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two Directors of which compulsory the managing director or by the joint signatures or sole signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such power.

**Art. 15. Statutory Auditors.** The supervision of the operations of the Company may be, and shall be in the cases provided by law, entrusted to one or more auditors.

The auditors, if any, will be elected by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be, which will determine the number of such auditors, for a period not exceeding six years, and they will hold office until their successors are elected. At the end of their term as auditors, they shall be eligible for re-election, but they may be removed at any time, with or without cause, by the sole shareholder or by the shareholders, as the case may be.

#### Chapter IV. - Meeting of shareholders

**Art. 16. General meeting of shareholders.** The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the fourth Friday of May at 12 a.m. and the first time in the year 2013. If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

If the Company is composed of a sole shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

The shareholders resolutions may be taken by a vote in writing on the motion to be adopted which will be sent by the Board of Directors to the shareholders by registered mail. In such case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

Unless there is only one sole shareholder, the shareholders may meet in a general meeting of shareholders upon call in compliance with Luxembourg law by the Board of Directors, or in default of by the auditor or, in default of, by shareholders representing half the corporate capital. The notice sent to the shareholders in accordance with the law will specify the time and place as well as the agenda of the meeting.

A shareholder may act at any meeting of the shareholders by appointing in writing, by email or fax as his proxy another person who need not be a shareholder.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 17. Powers of the meeting of shareholders.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Subject to all the other powers reserved to the Board of Directors by law or the Articles of Incorporation, it has the broadest powers to carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

**Art. 18. Procedure, Vote.** Any resolution whose purpose is to amend the present Articles of Incorporation or whose adoption is subject by virtue of these Articles of Incorporation or, as the case may be, the law to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation will be taken by a majority of shareholders representing at least three quarters of the capital.

Except as otherwise required by law or by the present Articles of Incorporation, all other resolutions will be taken by shareholders representing at least half of the capital.

One vote is attached to each share.

Copies or extracts of the minutes of the meeting to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any member of the Board of Directors.

#### Chapter V. - Financial Year

**Art. 19. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December, notwithstanding the aforementioned, the first financial year shall begin on the day of incorporation of the Company and shall end on the last day of December two thousand twelve.

**Art. 20. Adoption of financial statements.** At the end of each financial year, the accounts are closed, the Board of Directors draws up an inventory of assets and liabilities, the balance-sheet and the profit and loss account, in accordance with the law.

The balance-sheet and the profit and loss account are submitted to the sole shareholder or, as the case may be, to the shareholders for approval.

#### Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 21. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a decision of the sole shareholder or by a decision of the general meeting voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles of Incorporation, unless otherwise provided by law.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders, which will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company and of the expenses of liquidation, the net assets shall be distributed equally to the holders of the shares pro rata to the number of the shares held by them.

### **Chapter VII. - Applicable Law**

**Art. 22. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended.

#### *Transitional Dispositions*

1.- The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

2.- The first Annual Meeting will be held in two thousand thirteen.

#### *Subscription and Payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, these parties have subscribed for the following number of shares and have paid in cash the amounts mentioned hereafter:

EuroDNS S.A duly represented by Mr Xavier Buck subscribed to twenty seven thousand five hundred and fifty five (27.555) shares by a contribution in cash of twenty seven thousand five hundred and fifty five euros (27.555€) of which 25% are immediately paid-up.

Lutz Berneke subscribed to five thousand four hundred forty five (5.445) shares by a contribution in cash of five thousand four hundred forty five euros (5.445 €) of which 25% are immediately paid-up.

Proof of payment of eight thousand two hundred fifty euros (8250€) has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred Euro (1,200 EUR).

#### *Extraordinary General Meeting*

The aforementioned parties, representing the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an Extraordinary General Meeting and after having stated that the Meeting was duly formed have passed the following resolutions by unanimous vote:

##### *First resolution*

The Company registered office is set at 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange.

##### *Second resolution*

The number of Directors of the Board is fixed at four and the number of statutory auditors at one.

##### *Third resolution*

The following are appointed as Directors of the Board:

a) Mr. Xavier Buck, company manager, born on the 21<sup>st</sup> day of July 1970 in Luxembourg, residing at L-2131 Luxembourg, 36, rue Gabriel de Marie;

b) Mr. Lutz Berneke, above-named person;

c) Mr. Daniel Eisenhut, private employee, born on December 20, 1984 in Regensburg (Germany) residing at 18 rue de l'école L-4394 Pontpierre.

d) Mr. Macsen Galvin private employee, born on March 22<sup>nd</sup> of 1975 in Grimsby (England) residing 1, rue de Louvigny L-1946 Luxembourg.

##### *Fourth resolution*

Mr. Lutz Berneke is appointed as Managing Director, with mandatory dual signature power for all Company's matters.

##### *Fifth resolution*

The following firm is appointed statutory auditor:

CODEJA S.A R.L., established at L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange, registered at the Register of trade and Companies under the number B 71771

### Sixth resolution

The Board Directors', Managing Director's and Statutory Auditor's office term date was set to last until the day of the Company's Annual Meeting approving the Financial Accounts for the year two thousand and seventeen.

### Notice

Before closing, the undersigned notary draws the attention to the appearing persons of the necessity to obtain from competent authorities the requested authorizations for the exercise of the activities described as purpose of the company in article 3 of the present articles of incorporation.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

### Suit la traduction française du texte anglais:

L'an deux mille douze, le onze décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) EuroDNS S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Léon Laval L-3373 Leudelange, enregistrée au Registre du Commerce et des sociétés sous le numéro B.89978, représentée par Monsieur Xavier Buck en sa qualité d'Administrateur Délégué ayant le pouvoir d'engager la société par sa seule signature;

2) Monsieur Lutz Berneke, dirigeant de société, né le 24 décembre 1964 à Bochum (Allemagne) demeurant 3 Rue Josy Printz L-5841 Hesperange,

Les deux ici représentés par Monsieur Luc Seufer, employé privé, demeurant professionnellement à Leudelange, en vertu de deux procurations datées du 26 novembre 2012.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à anonyme dont il ont arrêté les statuts comme suit:

### Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme, Dénomination.** Il est formé par les souscripteurs une société anonyme (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, et la loi du 15 août 2006, ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société adopte la dénomination «Domain Name Next S.A.».

**Art. 2. Siège social.** Le siège social est établi dans la Ville de Leudelange.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Leudelange par décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social compromettent l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera régie par la loi luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par l'un des organes ou par l'une des personnes qui est en charge de la gestion journalière de la Société.

**Art. 3. Objet.** La société a pour objet de faire le commerce de produits et services informatiques, notamment dans le domaine Internet, ainsi que l'information, le conseil et le service sur Internet et plus particulièrement la le développement d'une plateforme permettant l'enregistrement de noms de domaine Internet.

L'objet de la Société est également d'acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, ou de tout autre manière, tous droit de propriété intellectuelle, tous brevets, marques, licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera appropriés, et plus généralement les détenir et accorder des licences, vendre ou en disposer, en tout ou en partie, à ses filiales détenues directement ou indirectement, aux conditions que la société jugera appropriées; et de sous-traiter la gestion et le développement de ces droits, marques, brevets et licences.

L'objet de la Société inclus la détention de participations, sous toutes formes, dans des sociétés et/ou entités luxembourgeoises et/ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière ainsi que le transfert par

vente, échange ou autrement d'actions, obligations, instruments de dette, bons de caisse et autres valeurs mobilières de toute sorte, ainsi que la détention, l'administration, la mise en valeur et la gestion de ses participations et de son portefeuille.

La Société peut exercer toute activité commerciale, financière et/ou industrielle ou maintenir des établissements ouverts au public, en relation, directement ou indirectement, avec les activités de commerce de produits et services informatiques. La Société peut participer directement et/ou indirectement à l'établissement et au développement de toutes entreprises et/ou entités commerciales, industrielles et/ou financières, luxembourgeoises et/ou étrangères. La Société peut leur rendre toute assistance à des sociétés et/ou entités qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, que ce soit de nature financière ou non, telle que, mais sans limitation, l'octroi de prêts ou d'avances, de garanties en leur faveur ou toute autre forme d'assistance. La Société peut emprunter sous toute forme et émettre des obligations et bons de caisse, convertibles ou non en actions de la Société ou d'autres sociétés.

La Société peut entrer et participer à des alliances globales et arrangements de commercialisation et tous autres contrats dont le but est de promouvoir le développement et le fonctionnement d'un groupe poursuivant des activités de commerce de produits et services informatiques, y non exclusivement inclus des actions visant ou impliquant les employés de toutes sociétés et/ou entités faisant partie du groupe de la Société.

En général, la Société peut prendre toute mesure de contrôle et de supervision et effectuer toute opération, qu'elle estimera utile à la réalisation et au développement de son objet.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. - Capital, Actions

**Art. 5. Capital social.** Le capital émis de la Société est fixé à trente trois mille euros (EUR 33.000) divisé en trente trois mille actions (33.000) sans valeur nominale.

**Art. 6. Actions.** Chaque action confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et une voix à l'assemblée générale des actionnaires. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'actionnaire unique ou des actionnaires.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Si la Société n'a qu'un actionnaire, les cessions ou transmissions d'actions détenues par cet actionnaire unique sont libres. Les actions sont librement cessibles entre actionnaires, si la Société a plusieurs actionnaires. Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des non-actionnaires que moyennant l'agrément des actionnaires représentant les trois quarts du capital social.

La cession de actions doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Ces cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles aient été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code civil.

La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions légales.

**Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social.** Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une résolution de l'actionnaire unique ou une résolution des actionnaires réunis en assemblée générale adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par ces Statuts ou, selon le cas, par la loi pour toute modification des Statuts.

**Art. 8. Incapacité, Faillite ou Déconfiture d'un actionnaire.** L'incapacité, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'actionnaire unique ou de l'un des actionnaires n'entraîne pas la dissolution de la Société.

## Chapitre III. - Conseil de gérance, Commissaire aux comptes

**Art. 9. Conseil d'Administration.** La Société est administrée par un conseil d'administration (ci-après le «Conseil d'Administration») composé de quatre membres au moins, actionnaire ou non (ci-après les «Administrateurs»).

Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration et dans les cas applicables Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi de 1915.

Si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, Le Conseil d'Administration peut être réduit à un seul administrateur. («l'Administrateur Unique») jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire.

Les Administrateurs seront nommés par l'actionnaire unique ou les actionnaires, selon le cas, qui détermineront leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif par décision de l'actionnaire unique ou des actionnaires.

**Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un président (ci-après le «Président»). Le Président aura une voix prépondérante.

Le Conseil d'Administration pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux Administrateurs le demandent.

Dans tous les cas où tous les Administrateurs seront présents ou représentés, il pourra être fait abstraction des formalités de convocation.

Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et toutes les réunions du Conseil d'Administration, et en son absence l'assemblée générale des actionnaires ou le Conseil d'Administration désignera à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre président pro tempore.

Sauf en cas d'urgence, une convocation écrite devra être envoyée par lettre simple, email ou fax à tous les Administrateurs au moins une semaine avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration. Cette convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, par email ou fax de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'Administration se tiendra à Leudelange ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration peut de temps en temps déterminer.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant un autre Administrateur comme son mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des Administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de la réunion.

Un ou plusieurs Administrateurs peuvent participer à une réunion par conférence téléphonique, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément ensemble. Une telle participation sera considérée comme équivalant à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par le secrétaire (s'il y en a un). Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les Statuts à l'actionnaire unique ou aux actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 13. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui deviendront alors administrateur-délégué.

Nonobstant ce qui précède, le(s) premier(s) administrateur-délégué(s) pourra être nommé lors de l'assemblée générale constitutive de la Société.

**Art. 14. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs, dont l'Administrateur-délégué ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 15. Commissaire aux comptes.** Les opérations de la Société peuvent être surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Elles le seront dans les cas prévus par la loi.

Le ou les commissaires aux comptes, s'il y en a, seront nommés par décision de l'actionnaire unique ou par résolution adoptée par les actionnaires, selon le cas, qui déterminera leur nombre pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'actionnaire unique ou des actionnaires.

#### Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**Art. 16. Assemblée générale des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième vendredi du mois de mai à 12 heures et pour la première fois en 2013.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Si la Société comporte un actionnaire unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi à l'assemblée générale des actionnaires.

Les décisions des actionnaires peuvent être prises par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par les Administrateurs aux actionnaires par lettre recommandée. Dans ce cas les actionnaires ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

A moins qu'il n'y ait qu'un actionnaire unique, les actionnaires peuvent se réunir en assemblées générales conformément aux conditions fixées par la loi sur convocation par le Conseil d'Administration, ou à défaut, par le ou les commissaire aux comptes, ou à leur défaut, par des actionnaires représentant la moitié du capital social. La convocation envoyée aux actionnaires en conformité avec la loi indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et elle contiendra l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'une indication des affaires qui y seront traitées.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par email ou par fax un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront appréciées souverainement par le Conseil d'Administration.

**Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve de tous autres pouvoirs réservés au Conseil d'Administration en vertu de la loi ou des présents statuts, elle a les pouvoirs les plus larges pour décider ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

**Art. 18. Procédure - Vote.** Toute décision dont l'objet est de modifier les présents Statuts ou dont l'adoption est soumise pour les présents Statuts, ou selon le cas, par la loi aux règles de quorum et de majorité fixée pour la modification des statuts sera prise par une majorité des actionnaires représentant au moins les trois quarts du capital.

Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, toutes les autres décisions seront prises par les actionnaires représentant la moitié du capital social.

Chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par un membre du Conseil d'Administration.

## Chapitre V. - Année sociale

**Art. 19. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le trente et un décembre de chaque année, à l'exception du premier exercice qui commence le jour de la constitution et finira le trente et un décembre deux mille douze.

**Art. 20. Approbation des comptes annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse un inventaire des biens et des dettes et établit les comptes annuels conformément à la loi.

Les comptes annuels sont soumis à l'agrément de l'actionnaire unique ou, suivant le cas, des actionnaires.

## Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 21. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire unique ou des actionnaires réunis en Assemblée Générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des Statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommées par les actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société et de tous les frais de liquidation, l'actif net sera réparti équitablement entre tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

## Chapitre VII. - Loi applicable

**Art. 22. Loi applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront réglées conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée

### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille douze.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille treize.

### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

EuroDNS S.A sus-nommée souscrit à vingt-sept-mille-cinq-cent-cinquante-cinq (27.555) actions par apport en numéraire de vingt-sept-mille-cinq-cent-cinquante-cinq euros (27.555€) libérés à concurrence de 25%.

Lutz Berneke sus-nommé souscrit à cinq mille quatre cent quarante-cinq (5.445) actions par apport en numéraire de cinq mille quatre cent quarante-cinq euros (5.445€) libérés à concurrence de 25%.

Les actions nouvelles ainsi souscrites sont libérées en espèces à concurrence de 25%, de sorte que la somme de huit mille deux cent cinquante euros (8.250€), se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui constate expressément que les conditions imposées par l'article 183 de la Loi du 19 août 1915 sur les sociétés commerciales sont remplies.

### *Coût*

Les frais, dépens, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de cet acte sont estimés à mille deux cents Euros (1.200.-€).

### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange.

#### *Deuxième résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

#### *Troisième résolution*

Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Xavier Buck, gérant de sociétés, né le 21 juillet 1970 à Luxembourg, demeurant à L-2131 Luxembourg, 36, rue Gabriel de Marie.

b) Monsieur Lutz Berneke, prénommé;

c) Monsieur Daniel Eisenhut, employé privé, né le 20 décembre 1984 à Regensburg (Allemagne), demeurant 18 rue de l'école L-4394 Pontpierre,

d) Monsieur Macsen Galvin employé privé, né le 22 mars 1975 à Grimsby, Grande-Bretagne, demeurant 1, rue de Louvigny L-1946 Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué, Monsieur Lutz Berneke, préqualifié, avec pouvoir de co-signature obligatoire pour tous les actes relatifs à la société.

#### *Cinquième résolution*

Est nommée commissaire aux comptes:

La société CODEJA S.A R.L., avec siège social à L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 71771.

#### *Sixième résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire approuvant les comptes relatifs à l'exercice de l'année deux mille dix-sept.

#### *Remarque*

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article trois des présents statuts.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. SEUFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 décembre 2012. Relation: LAC/2012/59373. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

Référence de publication: 2013001636/513.

(130000800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2013.

---

**Davies 3a S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.310.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 17 décembre 2012*

En date du 17 décembre 2012, le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de Davies 2 S.à r.l., associé unique de la Société, est également transféré à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Davies 3a S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013003773/17.

(130003667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Davies 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.366.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 17 décembre 2012*

En date du 17 décembre 2012, le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Davies 1 S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013003771/16.

(130003652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Paul Hans Logic S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 87.484.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2012*

Suite au souhait de Madame Christelle PIETTE de démissionner de son poste d'Administrateur et de Madame Anne-Françoise HENRIQUET ayant également démissionné de son poste, l'Assemblée nomme en remplacement à ces postes à compter du 16 octobre 2012 et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018:

- Madame Anna-Maria GENCO, née le 26 novembre 1969, à Briey (France) et demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg;

- Madame Nicole WALLEMACQ, née le 02 octobre 1983, à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 117 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg;

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat de Monsieur Sébastien THIBAL, demeurant professionnellement 117, avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg, au poste d'Administrateur et de Délégué à la gestion journalière à compter de cette date et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018

L'Assemblée a décidé de renouveler le mandat de la société EURA-AUDIT Luxembourg S.A. au poste de Commissaire aux Comptes à compter de cette date et jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2018

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2013004183/21.

(130003356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

### **Phoenix II Mixed H, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 110.517.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts de la Société avec effet du 3 janvier 2013*

En vertu de l'acte de transfert de parts, avec effet du 3 janvier 2013,

- la société Phoenix Holdco I S.à r.l. a transféré ses 462 parts sociales de la Société à Taliesin III GmbH & Co. KG, ayant son siège social à Jägerstr. 58, 10117 Berlin, Allemagne, et

- la société Phoenix Holdco 2 GmbH & Co. KG a transféré ses 38 parts sociales de la Société à Taliesin Jersey Limited, ayant son siège social à Elisabeth House, 9 Castle Street, St Helier, JE2 3RT, Jersey, Iles Anglo Normandes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2013.

Habiba Boughaba

*Mandataire*

Référence de publication: 2013004163/18.

(130003966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

### **Phoenix B2 - Glatzerstrasse, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.718.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts de la Société avec effet du 3 janvier 2013*

En vertu de l'acte de transfert de parts, avec effet du 3 janvier 2013,

- la société Phoenix Holdco I S.à r.l. a transféré ses 462 parts sociales de la Société à Taliesin III GmbH & Co. KG, ayant son siège social à Jägerstr. 58, 10117 Berlin, Allemagne, et

- la société Phoenix Holdco 2 GmbH & Co. KG a transféré ses 38 parts sociales de la Société à Taliesin Jersey Limited, ayant son siège social à Elisabeth House, 9 Castle Street, St Helier, JE2 3RT, Jersey, Iles Anglo Normandes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Habiba Boughaba

*Mandataire*

Référence de publication: 2013004157/18.

(130003691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Phoenix II Mixed I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 110.518.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts de la Société avec effet du 3 janvier 2013*

En vertu de l'acte de transfert de parts, avec effet du 3 janvier 2013,

- la société Phoenix Holdco I S.à r.l. a transféré ses 462 parts sociales de la Société à Taliesin III GmbH & Co. KG, ayant son siège social à Jägerstr. 58, 10117 Berlin, Allemagne, et

- la société Phoenix Holdco 2 GmbH & Co. KG a transféré ses 38 parts sociales de la Société à Taliesin Jersey Limited, ayant son siège social à Elisabeth House, 9 Castle Street, St Helier, JE2 3RT, Jersey, Iles Anglo Normandes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Habiba Boughaba  
*Mandataire*

Référence de publication: 2013004166/18.

(130003990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Plentum Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 148.693.

—  
La Convention de domiciliation conclue entre PLENTUM LUXEMBOURG S.à r.l., société à responsabilité limitée au capital social de EUR 12.500,-, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148693 et l'agent domiciliataire, CENTRALIS S.A., société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 113474, a été résiliée avec effet au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CENTRALIS S.A.*  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2013004169/14.

(130003502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Pramerica Luxembourg Corporate Directorship S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 103.370.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date 31 décembre 2012, que les décisions suivantes ont été prises:

- Nommer M. Rüdiger Schwarz, né le 27 avril 1973 à Regensburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 15 boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée;

- Accepter la démission de M. Oliver May en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

- Reconnaître que le conseil de gérance est dès lors constitué de:

\* Kaushik Shah;

\* M. Enrico Baldan;

\* M. Andrea Mariani;

\* M. Philip Barrett; et

\* M. Rüdiger Schwarz.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 janvier 2013.

Référence de publication: 2013004173/22.

(130003909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.812.

—  
*Extrait des résolutions prises par le gérant unique de la Société en date du 17 décembre 2012*

En date du 17 décembre 2012, le gérant unique de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 19, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg au:

- 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg avec effet immédiat

Le siège social de PQ Energy Luxembourg Holding S.à r.l., associé unique de la Société, est également transféré à cette adresse.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

PQ Energy Luxembourg Service S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2013004200/18.

(130003676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**PEP TMT SSF Luxco 1 SARL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 138.758.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004190/10.

(130003808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**PEP Credit Investor Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 144.221.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004189/10.

(130003504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Phoenix II Mixed H, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 110.517.

—  
*Extrait des résolutions des associés de la Société*

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 3 janvier 2013 qu'ont été acceptés:

- la démission de M. Matthias Sprenker en tant que gérant de la Société avec effet à partir de ce jour;
- la nomination de Mme. Habiba Boughaba, née le 6 septembre 1973 à Charleville-Mézières, France, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;
- la nomination de M. Cliff Langford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;
- la nomination de M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège, Belgique, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013004161/24.

(130003966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Peintures Neisius S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3573 Dudelange, 5, rue Théodore Thiel.

R.C.S. Luxembourg B 157.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004188/10.

(130003603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Photobuttik Ewert Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8808 Arsdorf, 44, rue du Lac.

R.C.S. Luxembourg B 95.945.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004194/10.

(130003821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Quvido S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 9, Z.I. Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 153.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013004211/10.

(130003368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Quinlan Private Most Client Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.389.950,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 133.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 28 décembre 2012.

Référence de publication: 2013004210/10.

(130004155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---

**Phoenix D1 - Hohenstaufenstrasse, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 108.719.

*Extrait des résolutions des associés de la Société*

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 3 janvier 2013 qu'ont été acceptés:

- la démission de M. Matthias Sprenker en tant que gérant de la Société avec effet à partir de ce jour;

- la nomination de Mme. Habiba Boughaba, née le 6 septembre 1973 à Charleville-Mézières, France, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

- la nomination de M. Cliff Langford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

- la nomination de M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977 à Liège, Belgique, résidant professionnellement au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Habiba Boughaba

*Mandataire*

Référence de publication: 2013004158/24.

(130003925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

### **Energreen Investment Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 159.588.

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VINGT-ET-UN DECEMBRE.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Rédange-sur-Attert (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme, ENERGREEN INVESTMENT EUROPE S.A., établie et ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 19, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg B 159588. La société a été constituée originellement sous la dénomination de Front Intersolar SA suivant acte reçu par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 14 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1178 du 1<sup>er</sup> juin 2011, page 56508. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2324, page 112968.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Claire Pepe, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Valérie Wesquy, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Valérie Wesquy, prénommée.

Le bureau ainsi constitué constate que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social sont présents, respectivement représentés par fondés de procuration, ce qui résulte d'une liste de présence annexée aux présentes et signée ne varietur par les actionnaires respectivement leurs fondés de procuration ainsi que les membres du bureau.

Ladite liste restera annexée à la présente minute pour être soumise avec elle aux formalités de l'Enregistrement.

Tous les actionnaires présents ou dûment représentés déclarent renoncer à une convocation spéciale et préalable et se considèrent dûment convoqués pour avoir reçu une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 2 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toute opération généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières, mobilières et immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers, dans tout le territoire mondial, et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société. Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.

La Société pourra encore réaliser des activités accessoires en qualité de consultante et de conseillère ainsi que prêter des services de supports administratifs et travail de comptabilité à ses sociétés filiales ou à des tiers.»

## 2. Divers

Madame la Présidente a ensuite mis au vote les différentes propositions de résolutions et l'assemblée a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

### *Unique résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à la modification de l'article 2 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toute opération généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques, financières, mobilières et immobilières, en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

La Société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des biens immobiliers, dans tout le territoire mondial, et des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société. Elle peut également prendre et consentir toutes hypothèques, gages ou autres nantissements afin de garantir ces emprunts, concours, prêts ou avances.

La Société pourra encore réaliser des activités accessoires en qualité de consultante et de conseillère ainsi que prêter des services de supports administratifs et travail de comptabilité à ses sociétés filiales ou à des tiers.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: C. PEPE, V. WESQUY, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 24 décembre 2012. Relation: RED/2012/1818. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur ff. (signé): Y. THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 02 janvier 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013000817/78.

(130000306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2013.

---

### **Gold Shana 26 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 172.055.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 07 janvier 2013.

Référence de publication: 2013003915/10.

(130003317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2013.

---